

# FONDS EURÉGIONAL POUR LA MOBILITÉ DANS L'EDUCATION

## Fiche d'information 2023

L'Euregio Meuse-Rhin (EMR) soutient les échanges eurégionaux entre au moins deux établissements scolaires de différentes sous-régions de l'EMR, les visites éducatives d'établissements scolaires dans une autre région partenaire de l'EMR ainsi que les stages.

### Soutien financier

L'Euregio Meuse-Rhin (EMR) soutient :

- (1) des échanges entre au moins deux établissements scolaires de différentes sous-régions de l'EMR ;
- (2) des visites d'établissements scolaires d'une autre sous-région de l'EMR ;

Il s'agit en l'occurrence de :

- Visites de lieux extrascolaires comme des musées, des expositions et des sites historiques ;
  - la participation à des visites guidées de villes et à des manifestations dans les domaines de la culture, sport et éducation.
- (3) stage dans un établissement dans une autre sous-région de l'EMR ;
  - (4) échanges collégiaux d'expériences et de connaissances à caractère eurégional entre enseignants et autres responsables de l'éducation.

Une aide financière de 700 € maximum est possible par échange/visite d'école :

- max. 400 € pour les frais de transport
- max. 300 € pour les frais d'entrée

Une aide financière de 500 € maximum est possible par stage :

- max. 200 € pour les frais de transport
- max. 300 € pour les frais d'hébergement

# FONDS EURÉGIONAL POUR LA MOBILITÉ DANS L'EDUCATION

## Fiche d'information 2023

### Conditions et critères

Un soutien financier est possible en tenant compte des conditions suivantes :

- (1) La demande doit être soumise avant la visite/l'échange/le stage ;
- (2) Un établissement scolaire ne peut pas recevoir plus de 1400 € par an comme accord de subvention ;
- (3) Tous les documents doivent être dûment complétés et signés ;
- (4) Vous acceptez qu'un(e) collaborateur(trice) de l'EMR puisse documenter votre activité dans le cadre des activités de communication de l'EMR, en tenant compte du règlement général sur la protection des données de l'UE.

### Soumission d'une demande

Une demande de subvention peut être soumise par courrier ou par e-mail.

Par courrier :

GECT Euregio Meuse-Rhin  
EMRLingua  
Gospertstraße 42  
B-4700 Eupen

Par e-mail :

[EMRLingua@euregio-mr.eu](mailto:EMRLingua@euregio-mr.eu)

### Octroi de la subvention

Le bureau de l'EMR décide de l'octroi d'une subvention après avoir examiné toutes les conditions et tous les critères et le formulaire de demande.

### Protection des données

Dans le cadre du règlement général européen sur la protection des données du 25 mai 2018, nous vous demandons de ne nous envoyer que des images de personnes, à condition d'avoir le consentement légal des personnes concernées.

Dieser EMR Fonds unterstützt